



*Au nom de Charles Quint, le 15 août 1550, dans une ville d'Espagne, d'éminents religieux se concertèrent pour savoir si les Indiens des nouvelles possessions d'Amérique du Sud avaient une âme. La réponse affirmative épargna l'esclavage légal à ce peuple. Cette décision, que l'on nomma plus tard « Controverse de Valladolid » allait avoir, en revanche, des conséquences dramatiques pour les peuples du continent africain.*

## **Le bois d'ébène<sup>1</sup>**

L'Afrique millénaire épanchait à l'excès  
Son énergie vitale, on volait ses enfants.  
De leur terre natale, exilés par milliers,  
Ils partaient s'égrainer sur d'autres continents.<sup>2</sup>

Terrifiés, ils vogaient vers des contrées lointaines,  
Séquestrés innocents, sous d'étroits entreponts.  
De morbides moiteurs alourdissaient leurs chaînes,  
Les plus faibles semblaient avant destination.

Dans l'ancre des enfers, ne gisaient que des ombres  
Qui s'éloignaient déjà du monde des vivants.  
L'empreinte de leurs fers qui marquait leur peau sombre  
Dessinaient dans leurs chairs quatre sillons de sang.

Espérant conjurer leur destin de misère,  
Dans les miasmes infects qui empoisonnaient l'air,

Ils parlaient aux esprits, s'adressaient à leurs pères,  
Mais le chat à neuf queues<sup>3</sup> ravalait leurs prières.

Les rescapés tremblants, à peine débarqués  
L'esprit décomposé le corps endolori  
Sortaient de leur torpeur, le regard effaré,  
Et devinaient soudain ce que serait leur vie.

Ils étaient libérés d'une ignoble prison  
Pour devenir esclaves, en sol étranger.  
Ils allaient récolter la canne ou le coton,  
Avec pour traitement, l'insulte et le fouet.

Le crime était absent, des avis éclairés<sup>4</sup>  
Les avaient déclarés sans conscience et sans âme,  
Troquant l'ignominie contre l'humanité,  
Pour justifier ainsi des principes infâmes.

Tous droits réservés

\*\*\*

- 1- Ce que l'on nomme aujourd'hui "traite atlantique" était appelé autrefois "traite négrière" ou "bois d'ébène". Entre la fin du XVe siècle et celle du XIXe, 12 à 14 millions de personnes ont été déportées d'Afrique subsaharienne vers les Amériques.
- 2- Les Amériques n'étaient pas la seule destination du trafic d'esclaves. L'historien américain Ralph Austen estime que 17 millions de personnes ont été déportées par les "négriers musulmans" entre le 7<sup>e</sup> et le début du 20<sup>e</sup> siècle vers les pays de l'islam. En opposition à la traite atlantique, on parle de traite orientale
- 3- Fouet à neuf lanières utilisé sur les 'bateaux négriers'.
- 4- En 1685, à la demande du roi Louis XIV, un codex juridique connu sous le nom de "Code des noirs" déniait à l'esclave sa qualité d'être humain en le classant dans le registre des biens mobiliers. Ce texte fut repris dans son ensemble par de nombreux pays esclavagistes.

